



## Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-042 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n°05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**Centre Algérien du Contrôle de la Qualité  
et de l'Emballage - CACQE**

Adresse : Route Nationale N°5, Bab Ezzouar - Alger

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ **Analyses physico-chimiques des denrées alimentaires.**

Les sites concernés, couverts par l'accréditation sont :

- **Laboratoires CACQE de la répression des fraudes :**  
Tissemsilt, Saïda, Sétif, Soukahras, El Oued, Djelfa.

Les activités couvertes sous accréditation sont décrites dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 18/12/2022  
Date de fin de validité : 12/07/2024

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 13/07/2021